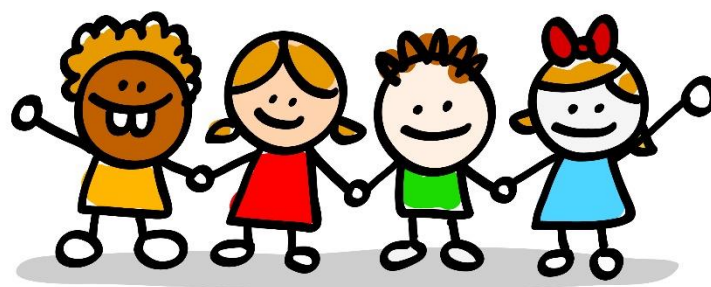




Projet Pédagogique  
ACM municipal La Farandrôle  
Commune de La Jarne  
2018-2019



# Sommaire

- 1) *Introduction*
- 2) Les locaux
- 3) Le public accueilli
- 4) L'équipe encadrante
- 5) Le fonctionnement des accueils
- 6) La vie quotidienne
- 7) La sécurité sur le centre de loisirs
- 8) Le projet éducatif
- 9) Les objectifs pédagogiques fixés pour l'année 2018-2018
- 10) L'évaluation
- 11) *Conclusion*

## **1/ Introduction**

La commune de La Jarne a le souhait de développer un accueil de loisirs de qualité permettant aux enfants de découvrir et de rêver.

Le Projet Pédagogique est un outil obligatoire qui est en éternel mouvement. Il représente le socle commun de notre projet, des valeurs que l'on défend auprès des enfants, des familles et des partenaires. Il sera au fil des mois retravaillé en équipe, il pourra évoluer en fonction des projets et des orientations de l'équipe d'animation et /ou des besoins, envies et propositions des enfants.

Le Projet Pédagogique permet de préciser et réaliser concrètement une partie du projet éducatif (les grandes orientations et valeurs défendues par la commune). Le Projet Pédagogique guide l'organisation des activités quotidiennes des professionnels à destination des enfants. Il permet d'évaluer comment le milieu d'accueil satisfait dans son fonctionnement, aux besoins du bien-être et du développement physique, psychologique et social de son public.

En projet : animation autour du choix d'un nouveau nom pour le centre de loisirs.

## **2/ Les locaux**

Le centre de loisirs se situe au sein du groupe scolaire situé 85 rue Nationale à La Jarne.

Nous disposons de deux salles d'activités se trouvant du côté maternelle du groupe scolaire :

- La salle des pirates (moins de 6 ans) est équipée avec un mobilier adapté à la tranche d'âge, de jeux d'imitation, d'un grand tableau et d'un accès en autonomie à différentes possibilités de jeux pour l'enfant (lecture, coloriage, jeux de société, jeux de construction, dinette...)
- La salle des dauphins/bigorneaux (plus de 6 ans) est équipée avec un mobilier adapté, d'un coin calme, d'un accès en autonomie à différentes possibilités de jeux pour l'enfant (lecture, coloriage, jeux de société, jeux de construction, dinette...)
- Un couloir relie les deux salles, les portes manteaux des enfants se trouvent dans cet espace
- Un bloc sanitaire, comprenant 3 urinoirs, 3 WC pour les moins de 6 ans et un grand sanitaire pour les plus grands.
- Une salle de motricité comprenant une structure de motricité et du matériel adapté
- Une salle de sieste
- Deux grandes cours avec des préaux
- Une salle de restauration
- Une salle d'activités (Salle des Trainelles située derrière le groupe scolaire)
- Un plateau sportif
- Une salle partagée avec l'école maternelle, adaptée pour les plus jeunes
- Une salle informatique
- Un espace pour les enfants malades
- Un bureau pour la direction et l'équipe d'animation
- Une régie pour stocker le matériel sportif et fongible

### **3/ Le public accueilli**

Les enfants accueillis au centre de loisirs sont quasi exclusivement des habitants du territoire communal. La Jarne se situe en seconde couronne de La Rochelle et est l'une des 28 communes de la communauté d'agglomération.

Le public comprend très peu de familles d'origine étrangère. Nous accueillons beaucoup de fratries au centre de loisirs. La population de la commune est composée de familles modestes et de familles plus aisées.

### **4/ L'équipe d'encadrement**

L'équipe d'encadrement est composée de :

- Une directrice BPJEPS
- Une directrice adjointe périscolaire BAFD
- Une directrice adjointe extrascolaire BAFD
- animateurs : BPJEPS, BAFA, CAP petite enfance
- Une animatrice non qualifiée

#### **Rôle et attitude du directeur et de l'animateur**

##### **a) Le directeur et son adjoint**

Le directeur et son adjoint sont garants du bon fonctionnement du centre de loisirs sur le plan humain, organisationnel et matériel. Ils sont les chefs d'orchestre de leur équipe en diffusant une énergie positive, en stimulant, encourageant et conseillant l'équipe. Le directeur et son adjoint font partie de l'équipe d'animation.

#### **Son rôle pédagogique :**

- Assurer la sécurité des enfants et des animateurs
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Mettre en application le projet éducatif de la commune
- Elaborer le projet pédagogique avec l'équipe d'animation
- Participer à la formation et l'évaluation de son équipe
- Accompagner l'équipe d'animation dans la mise en vie des activités
- Créer du lien avec les familles et les enfants
- Accompagner la formation des animateurs stagiaires

#### **Ses missions administratives**

- Recruter son équipe
- Veiller au respect du budget
- Gérer les achats du centre de loisirs
- Etre en contact régulier avec le chef de projet (coordinatrice enfance/jeunesse)
- Gérer les absences de personnel

## Le directeur insuffle à son équipe la forme et la dynamique que doivent prendre les temps d'accueils de l'enfant

### b) L'animateur

L'animateur est celui qui organise le vivre ensemble, il crée les conditions pour que les enfants découvrent la vie en collectivité et qu'ils y participent. Il organise des activités ludiques et initie à la découverte. Il permet aux enfants de prendre du plaisir au sein des accueils.

L'animateur est vu par les enfants comme un modèle, il se doit d'être exemplaire.

#### Son attitude :

- Respecter les consignes de sécurité
- Être présent physiquement et mentalement
- Être enthousiaste
- Être à l'écoute et tolérant
- Faire preuve de bon sens
- Respecter (et faire respecter) le matériel et son environnement

#### Ses missions :

- Il assure la sécurité des enfants qui sont confiés à l'équipe d'animation
- Il élabore le projet pédagogique avec le directeur en apportant ses connaissances, ses idées et son expérience
- Il communique avec l'ensemble de l'équipe de l'animation
- Il aide à l'évaluation du groupe et du temps de vacances
- Il participe aux activités (préparation, animation et rangement)
- Il doit s'adapter aux enfants (fatigabilité, énervement, temps ...)
- Il est l'élément moteur du groupe
- Il doit être constamment à l'écoute de son public
- Il accompagne la formation de l'animateur stagiaire

Être animateur c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée

## **5/ Le fonctionnement des différents accueils**

### a) Le périscolaire du matin

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h20, il s'agit d'un temps de réveil, de détente et de jeux. L'équipe veille au respect du rythme de chacun.

Chaque enfant doit pouvoir choisir avec souplesse son activité et pouvoir s'isoler s'il le souhaite.

L'accueil périscolaire est un relai entre les familles et l'école. L'équipe d'animation s'attache à entretenir de bonnes relations avec l'équipe enseignante afin de communiquer et d'avoir une attitude cohérente.

Les enfants de maternelles sont accompagnés dans les classes par les animateurs.

b) Le périscolaire du soir

Les enfants de maternelle sont récupérés dans leurs classes à 16h25 par des animateurs, les élémentaires sont eux récupérés à 16h30.

L'équipe d'animation veille à recueillir les informations que l'équipe enseignante souhaiterait transmettre aux familles.

Un goûter est proposé aux enfants dans les réfectoires du restaurant scolaire.

De 17h00 à 18h45, les enfants sont en accueil libre, des ateliers sont proposés pour les enfants qui le souhaitent : activités manuelles, couture, jeux sportifs, aide aux leçons ...

Les enfants disposent sur ce temps d'une cour pour les jeux libres, de trois salles d'activités et d'une salle de motricité.

Un départ échelonné est proposé aux familles jusqu'à 18h45.

c) La pause méridienne

La pause méridienne signifie le temps du midi, elle comprend un temps de repas et un temps de jeu et de détente.

Elle est encadrée par une équipe de 8 professionnelles complétée par des agents polyvalents communaux.

Il est proposé chaque midi un atelier pour les élémentaires et un pour les maternelles : couture, jeux de société, lectures, arts plastiques, jeux sportifs...

Le temps du repas doit être un temps agréable et convivial. Sur ce temps l'enfant pourra développer son autonomie en se servant lui-même son repas à l'aide de légumes, en développant la notion de partage et en endossant le rôle de chef de table...

Les enfants sont incités à goûter la nourriture ce qui leur permet de les éveiller et de les sensibiliser au goût en développant leurs papilles et leur curiosité.

Depuis la rentrée 2018/2019, les deux ATSEM et les deux animatrices présentes du côté maternelle mangent avec les enfants. Cela permet d'accentuer le côté convivial du repas et de réduire le bruit dans le réfectoire. L'utilisation de légumes a aussi été développée sur ce service afin de favoriser l'autonomie dès le plus jeune âge.

Depuis la rentrée 2018, une partie de la pause méridienne est déclarée auprès des services de DDCS et de la CAF. Nous avons donc pour volonté d'accentuer nos propositions d'animations tout d'abord dans la cour et ensuite dans le restaurant scolaire en proposant des animations autour du repas proposé, comme par exemple avec la semaine du goût.

d) La journée du mercredi

C'est une coupure dans la semaine qui permet aux enfants de couper avec le rythme de l'école. Deux types d'animations sont proposés aux enfants sur cette journée afin d'être au plus près de leurs attentes :

- Animations avec un choix multiple
- Projet annuel ou périodique choisi et construit par les enfants

<b>Horaires</b>	<b>Activités</b>
7h30-9h	Temps d'accueil des familles, jeux en autonomie, activités communes à tous les enfants
9h00-9h30	Rangement et petit temps de défoulement
9h30-11h45	Temps d'activités, découpé en deux temps. Les enfants ont un panel de proposition et ils doivent se positionner en fonction de leurs envies. Nous souhaitons favoriser la découverte et le plaisir, ils peuvent découvrir des jeux sportifs, activités manuelles, temps libres et jeux au choix des enfants...  Des intervenants peuvent venir compléter l'équipe afin d'apporter une compétence, technicité particulière.
11h45-12h00	Temps de défoulement, lectures, lavage des mains et WC Depuis septembre 2018, les enfants mettent le couvert pour le repas du midi.
12h00	Départ des enfants inscrits uniquement en matinée et entrée des enfants qui sont inscrits pour l'après midi
12h00 -13h15	Repas au restaurant scolaire, les enfants mangent avec les animateurs
13h15 – 13h30	Départ des enfants partant après le repas
13h15-14h00	Temps calme et sieste pour les enfants inscrits à la journée
14h00 -16 h00	Temps d'activité, les enfants construisent avec leur animateur le projet d'animation qu'ils souhaitent découvrir au fur et à mesure de la période ...
16h00 -17h00	Bilan de la journée et goûter
17h00 -18h45	Temps d'accueil des familles, jeux en autonomie, activités communes à tous les enfants

#### e) Les vacances scolaires

Sur les périodes de vacances, le centre de loisirs change de « peau », une thématique choisie par l'équipe d'animation va suivre les enfants tout au long de leur séjour. Nous souhaitons favoriser la découverte avec des thématiques diverses et variées.

Sur ces périodes, l'équipe et les enfants ont le temps de prendre le temps et de vivre au rythme souhaité par les enfants. Les vacances d'été sont régulièrement l'occasion d'accueillir des intervenants pour compléter les compétences de l'équipe dans un ou plusieurs domaines. Ponctuellement, le centre de loisirs pourra ouvrir ses portes jusqu'à 21h30 les soirs où des veillées sont organisées notamment l'été.

Il y a une réelle volonté tant au niveau des élus que de l'équipe d'animation de proposer des ouvertures spécifiques de l'accueil sur des horaires décalés (veillées, voire nuitées).

Ce sont des temps forts, le prolongement d'une journée particulière. Les enfants pourront choisir leur repas et leurs activités en concertation avec l'équipe.

Il s'agit d'un temps en dehors du centre de loisirs, c'est un plus, apprécié par les enfants et les parents.

Horaires	Activités
7h30-9h30	Temps d'accueil des familles, jeux en autonomie, activités communes à tous les enfants
9h30-11h45	Temps d'activités, découpé en plusieurs temps, jeux sportifs, activités manuelles, temps libres et jeux au choix des enfants...
11h45-12h15	Temps de défoulement, lectures, lavage des mains et WC
12h15 -13h15	Repas au restaurant scolaire, les enfants mangent avec les animateurs. Depuis l'été 2018, les enfants participent à la mise du couvert pour le repas du midi
13h15-14h00	Temps calme et sieste pour les enfants inscrits à la journée
14h00 -16 h00	Temps d'activités, découpé en plusieurs temps, jeux sportifs, activités manuelles, temps libres et jeux au choix des enfants...
16h00 -17h00	Bilan de la journée et goûter
17h00 -18h45	Temps d'accueil des familles, jeux en autonomie, activités communes à tous les enfants

## **6/ Vie quotidienne**

### a) Les groupes

Deux groupes d'enfants sont distingués : les maternelles et les élémentaires.

Chaque groupe a choisi son nom :

Maternelles : les pirates

Elémentaires : les dauphins/bigorneaux

Les enfants attachent une forte appartenance à leur nom de groupe.

Les groupes sont régulièrement mélangés, les enfants apprécient de se rencontrer et de partager les temps d'accueils ensemble ainsi que des activités mélangées et des grands jeux.

Nous proposons sur la période des grandes vacances, une passerelle entre le groupe des pirates et des dauphins/bigorneaux, pour que les enfants de maternelle se familiarisent avec le fonctionnement des dauphins/bigorneaux. Cette passerelle se fait sur la base du volontariat. Cette transition est généralement facilement acceptée par les enfants car les deux groupes passent beaucoup de temps ensemble tout au long de l'année.



## b) Les repas

Nous déjeunons le midi au restaurant scolaire de la commune, une nourriture cuisinée par les cuisinières.

Les animateurs déjeunent avec les enfants.

Il s'agit d'un temps d'échange et de partage. Les enfants des deux tranches d'âge se mélangent et partagent un temps différent. Les dauphins/bigorneaux aiment aider les pirates dans la distribution du repas, dans le découpage des aliments ...

Les enfants sont responsabilisés pendant le temps des repas sur le fait qu'ils se servent seuls et qu'ils s'engagent à goûter chaque aliment pour développer leurs goûts.

Dans le cadre d'une activité cuisine, nous proposons également des repas autonomes. Ils s'agit de repas choisis, élaborés et mangés avec les enfants.

Le temps du goûter se déroule dans les salles d'activités, les enfants goûtent selon leurs envies, soit les 2 groupes ensemble ou séparément. Le goûter est fourni par le restaurant scolaire, il tient compte du repas du midi pour équilibrer au mieux les besoins journaliers des enfants.

Lors des journées de sortie, un pique-nique est proposé aux enfants, il est livré en camion réfrigéré sur le lieu du repas.

## c) Les temps parents/enfants

Nous organisons chaque été un temps parent/enfant avec la production d'un petit spectacle mettant en lumière ce que les enfants ont découvert pendant le mois.

Ces temps doivent être développés car ils sont très appréciés des familles, des enfants et de l'équipe. L'équipe doit donc réfléchir à la mise en place de goûters familles sur les périodes de petites vacances, afin de construire une relation différentes avec les familles.

## **7/ La sécurité sur le centre de loisirs**

### a) Hygiène et santé

Le centre de loisirs dispose d'une salle qui accueille les enfants malades qui se situe à côté du bureau du directeur.

Nous devons toujours être à l'écoute des enfants, des petits comme des gros « bobos ».

Une armoire à pharmacie se trouve dans le bureau du directeur et chaque groupe dispose d'une pharmacie portative ainsi que d'un registre de soin que chacun doit compléter après avoir réalisé un acte de soin sur un enfant.

Nous apportons une importance particulière aux enfants souffrant de problèmes de santé, si nécessaire, un PAI peut être mis en place avec la famille et le médecin pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles.

## b) Sécurité alimentaire

Nous réalisons régulièrement des ateliers cuisine avec les enfants, c'est une activité qu'ils affectionnent particulièrement.

Un échantillon des préparations est gardé 5 jours au frais en cas de contrôle. De plus, nous assurons la traçabilité des ingrédients donnés aux enfants en notant l'ensemble des produits que nous leur donnons (produit, marque, n°de lot, date de péremption, code barre).

Le restaurant scolaire fait de même avec l'ensemble des produits proposés.

## c) Les déplacements

Les déplacements pour se rendre à une activité peuvent s'envisager de manière différente en fonction de la tranche d'âge, de la météo... :

- déplacement à pied (généralement sur la commune pour se rendre au parc, au city stade, à la maison de retraite, au gymnase...)
- déplacement en bus de ville
- déplacement en mini bus

La sécurité des enfants lors des sorties et des déplacements doit être à son maximum. Nous organisons pour cela des groupes que nous appelons « Poule, Poussins » pour veiller au bon déroulement des déplacements. Les enfants sont les poussins et les animateurs les poules. Les enfants sont donc rattachés à une poule et chaque animateur a ses poussins. Cet outil facilite les vérifications dans les transports en commun par exemple. En effet, il est plus facile de vérifier que l'on a bien ses 8 poussins que de compter les 30 enfants. Cet outil ne dispense pas de vérifier ensuite le nombre total d'enfants pour éviter toute erreur.

## **8/ Le projet éducatif**

La vocation principale des accueils collectifs de mineurs dont la mairie de La Jarne assure la gestion consiste à faciliter l'accès au plus grand nombre à un temps de vivre ensemble récréatif et sécurisant. Tout en facilitant l'organisation de la famille.

Les objectifs éducatifs sont les mêmes pour tous les accueils, quelles que soient les tranches d'âges concernées. Ils seront déclinés distinctement dans les projets pédagogiques, propres à chaque accueil. Ces accueils participent, aux côtés de la famille, de l'école et de l'ensemble des acteurs éducatifs, à développer chez les enfants et jeunes:

- L'autonomie des enfants et jeunes en les incitant à faire preuve d'initiatives et à prendre parti, faire des choix; tout en leur offrant soutien et accompagnement.
- La cohésion et la tolérance en accueillant chacun dans le respect de ses différences.
- La conscience citoyenne, en incitant les enfants et jeunes à connaître et à participer à la vie locale, communale, intercommunale.
- La pratique du sport.

## **9/ Les objectifs pédagogiques fixés pour l'année 2018-2019**

### 1) Offrir à l'enfant un accueil de qualité

- Assurer la sécurité affective, morale et physique de chacun

Les enfants qui nous sont confiés doivent être dans un espace de sécurité optimale auprès de l'équipe éducative du centre de loisirs. C'est pourquoi nous mettons des outils en place pour assurer la sécurité des enfants, lors des déplacements, des sorties. Mais aussi lors de la vie quotidienne, les enfants doivent se respecter et faire preuve de tolérance. Cette obligation s'applique en premier lieu aux animateurs et au directeur qui sont les garants du bon fonctionnement de la structure. Il s'agit ici de la base de notre travail.

- Ne jamais oublier que l'enfant vit un temps de vacances et de loisirs éducatifs  
Permettre à l'enfant de s'épanouir, de prendre du plaisir.

Notre mission est de tout faire pour que les enfants se sentent bien dans la structure et qu'ils prennent du plaisir à venir partager des temps de loisirs. L'enfant doit s'épanouir pendant ces différents temps de vie. Nous devons aussi prendre en compte, la fatigue de chacun, les humeurs et les envies. Il est primordial de tenir compte du rythme de chacun et de celui du groupe.

### 2) Permettre à l'enfant de se construire tout en s'amusant

- Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs temps de loisirs

L'enfant doit trouver sa place au sein du centre de loisirs, pour cela nous allons lui donner l'occasion d'avoir la parole et de faire des choix. L'enfant pourra donc prendre position et influencer sur les choix d'activités, de sorties. Les enfants pourront aussi avoir recours au vote pour se départager en cas de besoin. Les enfants expérimenteront donc la vie démocratique et l'apprentissage de la citoyenneté. Depuis 2017, des conseils d'enfants sont mis en place pendant la pause méridienne (1 fois par trimestre) et permettent d'aborder en présence des délégués de chaque classe des sujets différents : jeux de cour, fonctionnement pause méridienne...

- Favoriser l'autonomie dans les différents temps du centre de loisirs

L'enfant doit se sentir à l'aise au centre de loisirs, de cette façon il pourra développer son autonomie et expérimenter par lui-même. L'équipe doit faire confiance aux enfants pour que ceux-ci puissent devenir autonomes. Le matériel est mis à disposition des enfants pour qu'ils puissent se servir seuls.

L'apprentissage de l'autonomie passe par l'erreur, il s'agit d'une étape de construction vers l'autonomie et non d'un échec. L'équipe doit accompagner les enfants dans ce processus et toujours les encourager.

L'enfant pourra faire des choix pendant les différents temps d'accueils comme par exemple en participant aux tâches du groupe (rangement, choix des activités... ).

### 3) Favoriser l'enrichissement personnel de chaque enfant

- Comprendre les enjeux du développement durable pour se construire en citoyen de demain

Les enfants doivent prendre conscience des enjeux du développement durable dans la société de demain. Il ne s'agit pas d'être moralisateur mais d'informer et de valoriser les initiatives collectives ou individuelles sur cette thématique. Des projets seront mis en place pour essayer de réduire l'impact du centre de loisirs sur l'environnement (eteindre les lumières, ne pas gaspiller l'eau, composteur, poules)...

- Développer l'imaginaire des enfants

Les enfants ont une grande sensibilité pour l'imaginaire, ils aiment se laisser porter vers des univers fous et fantastiques. Pour cela, le centre de loisirs change de « décor » à chaque période de vacances pour plonger les enfants dans un univers nouveau et sortir de l'espace « école ». Des journées à thèmes sont proposées ainsi que des grands jeux pour conduire les enfants en dehors du centre de loisirs « classique ».

- Sensibiliser les enfants aux activités culturelles

La culture est présente partout autour de nous. En effet, la CDA est riche d'infrastructures et d'évènements culturels et offre un large éventail de possibilités d'activités et de sorties sur le territoire communautaire. L'équipe devra donc exploiter ses ressources locales et être force de proposition dans ses choix d'activités et de sorties.

Nous souhaitons développer chez l'enfant sa curiosité. Le partage sur les différentes cultures des personnes présentes est aussi un outil à exploiter car nous pouvons nous nourrir de nos différences.

## **10/ L'évaluation du Projet Pédagogique**

L'évaluation du Projet Pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre l'imaginé et le fonctionnement réel du centre de loisirs. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions de l'équipe. L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité et les intentions de l'équipe et de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du projet et de la structure, ils peuvent être quantitatifs et qualitatifs. Il peut aussi s'agir de réactions d'enfants et de parents.

L'équipe d'animation devra elle aussi évaluer le travail mené auprès des enfants et des familles. Cela pourra se faire individuellement au travers de grilles d'évaluation ou collectivement avec des temps de réunions d'équipe.

Exemples de critères d'évaluation :

- Les enfants ont-ils découvert et pratiqué des activités qu'ils ne connaissaient pas avant de fréquenter l'accueil ?
- Les enfants apprécient-ils le temps passé au sein de l'accueil ?
- Les équipes enseignantes et d'animation établissent-elles des partenariats et mènent-elles des projets communs ?
- Mesurer la cohésion de l'équipe, sa solidarité, son efficacité dans le travail
- Proposer un panel d'activités aux enfants
- Les enfants s'expriment-ils avec joie et s'épanouissent-ils durant les temps d'accueil ?

## **11/ Conclusion**

Ce Projet Pédagogique permet de prendre du recul sur nos démarches professionnelles quotidiennes, de les remettre en cause, de fixer certains aspects importants dans notre pratique.

Il sera utilisé comme document de présentation de notre travail d'équipe à chaque nouveau recrutement et permettra ainsi à cette personne de s'intégrer plus rapidement et facilement. Il peut être prolongé avec d'autres objectifs spécifiques à un temps donné, comme sur une période de vacances avec une thématique bien spécifique ou sur un séjour court.

Nous nous attacherons dans la mesure du possible à prendre comme modèle ce projet même si l'écrit et la pratique sont deux choses différentes. Le domaine de l'animation n'est pas figé, nous sommes, tout comme ce Projet Pédagogique, en constante évolution.